

PREFECTURE DE L'AUBE

SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'APPUI TERRITORIAL
POLE DE COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE CONCERTATION PUBLIQUE

**DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE
DE NEGOCE OU DE COURTAGE DE DECHETS**

**Joindre à cette déclaration un extrait du registre du commerce et des sociétés,
datant de moins de trois mois**

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise : ARTEMISE SAS

Adresse, téléphone, télécopie : ZAE des JONCS 10160 Vulaines
03 25 45 41 75

N° SIRET : 533 864 492 0006

Nature de l'activité :

Négoce

Courtage

- déchets dangereux

déchets non dangereux

Je m'engage à :

- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre du décret n° 98-679 du 30 juillet 1998 relatif au transport par route, au négoce et ou courtage de déchets ;

- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes à la loi du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

CERJET LAUME Directrice

à Vulaines le 27/12/2020

(signature et cachet)

S.A.S. ARTEMISE
1 ZAE des Joncs - 10160 VULAINES
Tél : 03 25 45 41 75 - Fax : 03 25 45 81 58
N° II : FR 07 533 864 492 - APE 3812Z
RCS de Troyes : 2011 B 361